Image not found or type unknown

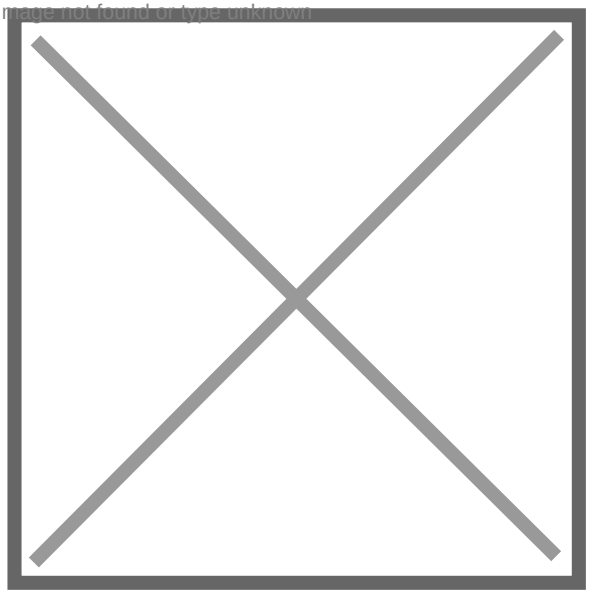

Entrave à la reprise d'un bail

Par **eric**, le **28/10/2009** à **12:13**

Bonjour,
actuellement proprietaire d'un bail commercial, je cesse mon activité. Un repreneur du local s'est proposé, mais le propriétaire des murs s'oppose à la reprise de ce bail. En a t'il le droit sachant que dans la clause de reprise c'est un bail tous commerces sauf restauration (de tous cafés, bars, snacks, restaurants ou similaires, et salles de jeux) le repreneur du bail souhaiterai exercer une activité de soins esthétiques. Dans ce cas n'y a t'il pas entrave à la reprise de la part du propriétaire? Juridiquement est il dans son droit ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés